

Ce formulaire est gratuit

Procédure facilitée

(Mission officielle avec note verbale du Ministère des Affaires Etrangères Tunisien, invitation par une Organisation Internationale à Genève, invitation par la Confédération Suisse, titulaires de passeport diplomatique soumis à l'obligation d'un visa, etc.)

- Passeport** dont la validité est supérieure à 3 mois après la date de sortie de la zone Schengen et qui comporte au minimum 2 pages vierges visa
- Copie du passeport ou du document de voyage** (la page avec la photo, les données personnelles et la signature)
- Copie de la carte de séjour définitive** pour les non-tunisiens
- 1 photo** type passeport récente (maximum 6 mois) sur fond blanc
- Copies des 3 derniers visas Schengen** (si existants)
- Demande de visa** dûment remplie et signée
<https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/themen/einreise/visumantragsformular.html>
- Lettre d'invitation signée** (en anglais, allemand, français ou italien) de l'hôte/de l'organisation invitante en Suisse
- Copie de la pièce d'identité suisse ou du permis de séjour suisse de l'hôte** (pour les personnes physiques)
- Assurance voyage** valable pour la durée du séjour (+ 15 jours) et valable dans tous les pays Schengen couvrant la somme minimale de 30 000 € ainsi que les frais de rapatriement dans le pays d'origine. **IMPORTANT : Ne doit pas exclure la couverture COVID-19**
- Formulaire « Déclaration de consentement à l'acheminement par courrier... »** (annexe 4, voir site internet) à remplir personnellement par le requérant

L'un des documents supplémentaires suivants doit être présenté :

- **Ordre de mission** avec informations concernant les frais de voyage et de séjour
- **Note verbale** du ministère des affaires étrangères avec informations concernant les frais de voyage et de séjour